



Rapport annuel 2011

du secrétaire général

Anders Fogh Rasmussen

Avant-propos



NOMBRE d'entre nous se souviendront de 2011 comme d'une année placée sous le signe de l'austérité, mais elle aura également été marquée par l'espoir, avec une communauté internationale soudée autour de sa responsabilité de protéger, de vastes pans du monde arabe s'engageant sur une nouvelle voie et des alliés européens affichant leur volonté et leur capacité de prendre la tête d'une nouvelle opération de l'OTAN.

Cette année 2011 aura été une des plus chargées dans l'histoire de l'OTAN. De la Libye à l'Afghanistan en passant par le Kosovo, la Méditerranée et l'océan Indien, l'Alliance s'est employée à protéger ses populations et a vigoureusement défendu les valeurs et principes qui sont les siens. En Afghanistan, nous avons donné aux forces de sécurité nationales les moyens de commencer à prendre en charge la sécurité de la moitié de la population. En Iraq, nous avons mené à bonne fin notre mission de formation, qui a contribué à améliorer la capacité de ce pays à assurer sa sécurité. On se souviendra également de 2011 comme d'une année de réforme. Nous avons pris des mesures d'envergure devant nous permettre de poursuivre sur la voie de la rationalisation des structures, du renforcement de l'efficacité et de la réduction des coûts. En même temps, nous avons développé nos capacités dans de nombreux domaines, notamment la prévention des cyberattaques. Et nous avons consolidé nos réseaux en renforçant la coopération avec nos partenaires, que ce soit dans la région euro-atlantique, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord ou dans le Golfe, ainsi qu'avec bien d'autres pays dans le monde. Bref, une fois encore et malgré la crise économique, l'Alliance transatlantique a fait la preuve de son engagement et de l'efficacité de ses moyens et de ses réseaux.

L'année 2011 a mis notre nouveau concept stratégique à l'épreuve des faits. Il ressort du présent rapport – le premier du genre – que nous avons passé le test avec succès.

Ils étaient peu nombreux ceux qui, au début de l'année, pouvaient imaginer que l'OTAN serait appelée à assurer la protection du peuple libyen. Pourtant, le 31 mars, l'Alliance se mobilisait rapidement en réponse à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui allait entrer dans l'histoire. Nous avons sauvé un nombre incalculable de vies. Et sept mois plus tard, notre mission arrivait à son terme après avoir atteint ses objectifs.

Lors de ma visite à Tripoli le 31 octobre, M. Jaill, président du Conseil national de transition, m'a dit : « L'OTAN est chère au cœur du peuple libyen. »

L'opération Unified Protector a été une des plus grandes réussites de l'histoire de l'OTAN. Elle a fait ressortir le dynamisme et la souplesse de l'Alliance. Les Alliés européens et le Canada ont pris la direction des opérations, les États-Unis ont fourni les moyens critiques, et la structure de commandement de l'OTAN a regroupé toutes ces contributions ainsi que celles de nos partenaires pour les mettre au service d'un objectif clairement défini. À vrai dire, Unified Protector a ouvert un tout nouveau chapitre de la coopération avec nos partenaires dans la région qui, après avoir lancé un appel à l'OTAN pour qu'elle se mobilise, ont par la suite contribué activement à l'opération. Ce fut aussi une mission exemplaire du point de vue de la consultation et de la coopération avec d'autres organisations, notamment l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union européenne. D'un bout à l'autre, l'OTAN est apparue comme un acteur au service du bien et un multiplicateur de forces insurpassable.

Ce bilan positif m'inspire une grande confiance pour l'année 2012. Certes, les difficultés économiques resteront vraisemblablement à l'avant-scène, et il est probable que le monde gardera, pendant plusieurs décennies, la trace des décisions prises dans ce contexte. Il nous appartient de faire le nécessaire pour sortir non pas affaiblis, mais renforcés, de cette crise à laquelle nous sommes tous confrontés. Nous pouvons toutefois nous appuyer sur ce qui a toujours été un de nos points forts, à savoir l'indivisibilité de la sécurité de l'Amérique du Nord et de l'Europe. L'OTAN est un investissement de sécurité qui, depuis plus de soixante ans, résiste à l'épreuve du temps et continue, année après année, à produire des dividendes bien réels pour tous les Alliés.

L'année 2012 sera marquée par le sommet que nous tiendrons à Chicago en mai. Cet événement sera l'occasion de réaffirmer notre engagement en faveur du lien transatlantique vital qui nous unit et de redoubler d'efforts pour parvenir à un partage plus efficace de la charge de la sécurité. Nous prendrons des décisions majeures pour faire en sorte que l'OTAN reste engagée, efficace et connectée.

Avec plus de 130 000 hommes rassemblés dans la plus vaste coalition jamais mise sur pied, c'est en Afghanistan que nous

menons, de loin, la plus importante de nos opérations. Cinquante pays alliés et partenaires sont résolus à faire en sorte que ce pays ne redevienne jamais une base pour le terrorisme mondial. L'Afghanistan avance dans la bonne direction. Le transfert aux Afghans de la responsabilité en matière de sécurité a commencé et devrait être mené à bon terme d'ici à la fin 2014. Et à mesure que les forces de sécurité afghanes gagneront en assurance et en efficacité, nous continuerons de nous acheminer vers un rôle de soutien, de formation et de mentorat. Le sommet de Chicago sera toutefois l'occasion de rappeler notre engagement en faveur d'un partenariat durable avec l'Afghanistan, aux côtés de la communauté internationale tout entière, pour l'après-2014.

Toujours à Chicago, nous prévoyons également de prendre des mesures destinées à améliorer nos capacités. Durant notre opération en Libye, les États-Unis ont déployé des moyens critiques, comme des drones, des munitions à guidage de précision et des systèmes de ravitaillement en vol. Il est indispensable que davantage d'Alliés disposent de tels moyens. Or, dans le climat économique actuel, il ne sera pas facile de mettre en place ces capacités onéreuses. Mais c'est faisable, et absolument indispensable si nous voulons réagir efficacement aux défis futurs. La solution réside dans ce que j'appelle la « défense intelligente », qui consiste à faire plus avec moins en privilégiant la collaboration. À Chicago, nous allons prendre des engagements concrets en matière de défense intelligente, et permettre ainsi à chacun des pays membres d'apporter sa contribution à une Alliance encore mieux dotée en capacités.

Le système OTAN de défense antimissile, destiné à protéger les populations, le territoire et les forces des Alliés européens face à la menace croissante que fait peser sur eux la prolifération de missiles balistiques, incarne la solidarité transatlantique et offre le meilleur exemple qui soit de défense intelligente. Nous avons déjà accompli des progrès considérables. À côté des

États-Unis, qui apportent à ce projet une contribution majeure étalée dans le temps, plusieurs Alliés, dont la Turquie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, les Pays-Bas et la France, ont fait des annonces significatives. Ces contributions nationales seront progressivement intégrées dans un système de commandement et de contrôle commun à l'échelle de l'OTAN. Certains éléments clés de ce système ont déjà été testés avec succès et je m'attends à ce que ses composants initiaux soient en place d'ici au sommet de Chicago.

L'OTAN a investi massivement dans son réseau de partenariats. Le maintien de la coopération OTAN-Russie est essentiel pour la sécurité de la région euro-atlantique et, plus largement, du monde entier. Vingt-deux pays partenaires ont envoyé des forces armées ou des formateurs sur le terrain en Afghanistan. Et l'opération menée avec succès pour protéger le peuple libyen n'aurait pas été possible sans le soutien politique et opérationnel de nos partenaires dans la région et au-delà. Nous prendrons acte, à Chicago, de la contribution apportée par ces partenaires désireux et capables de partager avec nous la charge de la sécurité.

Chicago doit être synonyme d'engagements de grande envergure. Mais le succès de l'Alliance est aussi, essentiellement, une question d'engagement personnel. Sur les théâtres d'opérations et dans les quartiers généraux, des civils et des militaires s'investissent pour protéger les 900 millions de citoyens de la zone OTAN. Ils travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses. Ce rapport est destiné, avant tout, à rendre hommage à leur dévouement, à leur courage et à leur professionnalisme.



Anders Fogh Rasmussen
Secrétaire général de l'OTAN

Les opérations de l'OTAN – Progrès et perspectives

DEPUIS les premières interventions militaires de l'OTAN au début des années 1990, le tempo et la diversité des opérations de l'Alliance se sont accrus de façon notable. Aujourd'hui, plus de 140 000 militaires participent à des missions de l'OTAN sur trois continents, où ils mènent de difficiles opérations terrestres, aériennes et navales dans les environnements les plus divers.

Si l'Afghanistan représente à ce jour l'engagement opérationnel le plus important de l'OTAN, l'année 2011 a été marquée par l'opération en Libye, qui a montré que l'Alliance était prête et apte à intervenir dans une crise de ce type – et qu'elle doit rester capable de le faire à l'avenir.

Par ailleurs, l'OTAN contribue à maintenir la paix et la sécurité au Kosovo, et elle joue un rôle clé pour la stabilité de toute la région des Balkans occidentaux. Au large de la Corne de l'Afrique et dans le golfe d'Aden, elle contribue de façon significative à la lutte contre la piraterie, aidant ainsi à protéger une voie maritime entre l'Europe et l'Orient d'importance vitale pour l'économie mondiale.

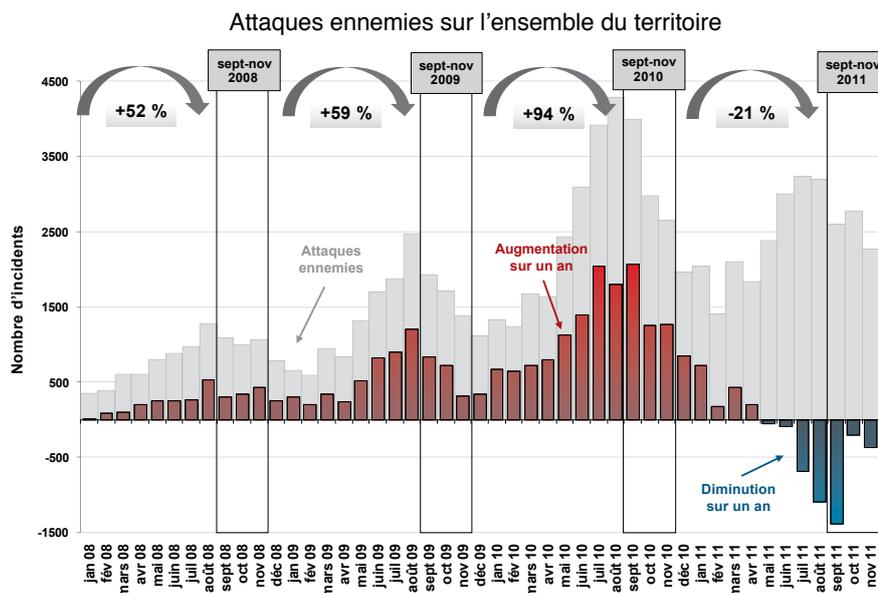
L'Afghanistan

La mission principale de la FIAS, force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN sous mandat de l'ONU, reste d'assurer la sécurité en Afghanistan. Ainsi, la FIAS mène des

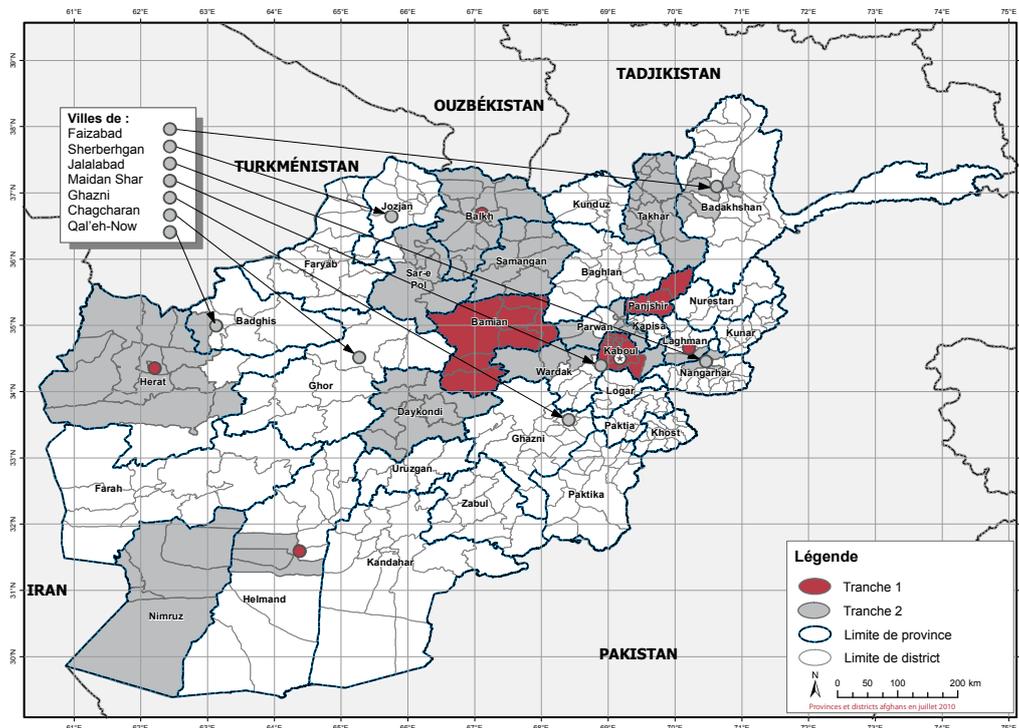
opérations de sécurité en coordination avec les forces de sécurité nationales afghanes (ANSF), et elle apporte son soutien au développement de ces forces et de leurs structures, notamment en assurant la formation de l'armée et de la police nationales afghanes. Actuellement, plus d'un quart des pays du globe participent à la FIAS, signe évident de l'engagement international inébranlable en faveur d'un Afghanistan sûr, stable et démocratique.

La principale raison de la présence de la FIAS dans le pays est la volonté de faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne plus jamais un sanctuaire pour les terroristes.

Année de consolidation, 2011 a été marquée par le renforcement des avancées réalisées en 2010 grâce à la stratégie de contre-insurrection de la FIAS – en particulier dans le sud du pays –, ainsi que par le début du transfert progressif de la responsabilité de la sécurité du pays des troupes de la FIAS aux forces afghanes. En 2011, l'armée et la police nationales ont commencé à prendre en charge la sécurité de plus de la moitié de la population. En plus de ses opérations de sécurité, la FIAS a continué de contribuer au développement de l'armée et de la police afghanes au travers de sa mission de formation, la NTM-A. Parallèlement, elle participe aussi directement au développement et à la remise sur pied de l'Afghanistan via les équipes de reconstruction provinciales qui œuvrent aux quatre coins du pays.



Carte des zones concernées par les tranches 1 et 2 de la transition en Afghanistan



Réalisé par la section GEO du SITCEN en décembre 2011

Au fil du temps, le renforcement de la stabilité a permis de réaliser des progrès sur tous les fronts. L'accès aux soins de santé de base s'améliore et la mortalité infantile est en baisse ; le nombre d'enfants scolarisés – y compris les filles – est passé de moins d'un million en 2001 à environ 8 millions en 2011¹, et 5,7 millions de réfugiés, soit près d'un quart de la population afghane², ont quitté le Pakistan et l'Iran pour rentrer au pays.

« des progrès sur tous les fronts »

L'Afghanistan continue de se stabiliser. En 2011, l'insurrection s'est essouffée et le nombre total d'attaques ennemies a baissé. Elles ont diminué de 8 % à l'échelle du pays par rapport à 2010. Dans le Helmand, leur nombre était en recul de 30 %, et dans certains districts, de 80 %. Des attentats spectaculaires font certes les gros titres, mais l'insurrection, loin de s'intensifier, est en perte de vitesse. Les opérations des ANSF couplées à celles que dirige la FIAS ont maintenu

1 Selon les chiffres de la Banque mondiale.

2 Selon les chiffres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

la pression sur les insurgés, notamment dans le sud du pays, où leur présence était la plus forte.

Malgré cette dynamique, il reste beaucoup à faire. Les insurgés continuent de mener des attaques très médiatisées et des campagnes d'intimidation. Ils prennent pour cibles de hauts responsables du gouvernement, ainsi que des dirigeants politiques et religieux influents.

La transition : « une nouvelle ère de stabilité, de sécurité et de responsabilité pour l'Afghanistan »

Les progrès accomplis en Afghanistan, en particulier au niveau de la formation de l'armée et de la police, ont permis le lancement d'un processus, dit de transition, au terme duquel les Afghans prendront entièrement en charge leur sécurité. C'est dans ce cadre que la responsabilité de la sécurité du pays est transférée progressivement de la FIAS aux Afghans. Tout en maintenant une présence, la FIAS voit ainsi sa mission évoluer d'un rôle de combat à un rôle de soutien.

Ce processus a débuté en juillet 2011. D'ici à la fin 2014, les autorités afghanes devraient avoir pris les commandes dans l'ensemble du pays. Au sommet de Chicago, en 2012, les responsables de l'Alliance décideront, en concertation avec les Afghans, du type de soutien supplémentaire qu'il convient d'apporter aux ANSF pour les

aider à mener à bien leurs tâches fondamentales. Concrètement, on déterminera quel type de formation et d'entraînement supplémentaire est nécessaire pour faire en sorte que les forces et les autorités afghanes disposent des compétences et de l'accompagnement requis pour garantir la sécurité du pays.

Ensemble, les autorités afghanes et celles de l'OTAN ont entrepris d'évaluer si les différentes régions du pays étaient prêtes à engager la transition. Le 21 mars, jour du Nouvel An afghan, le président Karzaï a annoncé par quels districts on allait commencer ; cette première tranche a débuté en juillet 2011. Le 27 novembre, le président a dévoilé la deuxième tranche du processus, dont la mise en œuvre a commencé en décembre. Par suite de ces décisions, plus de 50 % de la population verra sa sécurité assurée par les forces afghanes. Le processus de transition se poursuivra jusqu'à la fin 2014.

Les forces de sécurité nationales afghanes – La mission OTAN de formation en Afghanistan

L'OTAN centre de plus en plus son action sur l'entraînement et le développement de l'armée et de la police nationales afghanes qui, prises ensemble, forment ce que l'on appelle les forces de sécurité nationales afghanes (ANSF). En janvier 2010, le gouvernement afghan avait décidé, en concertation avec la communauté internationale, de porter progressivement les effectifs des ANSF à 305 600, et ce, pour octobre 2011. Cet objectif a pu être atteint grâce à l'entraînement accru dont ont bénéficié les forces afghanes, principalement dans le cadre de la mission OTAN de formation en Afghanistan (NTM-A). En conséquence, les insurgés se heurtent à présent à des forces nationales qui comptent 110 000 soldats et policiers de plus qu'au début de 2010. Cette croissance en nombre et en capacité va permettre à l'armée et à la police afghanes de continuer de prendre le relais des troupes de la FIAS, et d'assumer de plus en plus la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays.

Le renforcement des effectifs des ANSF s'est accompagné d'une amélioration de leurs capacités. La NTM-A a pris des mesures significatives pour améliorer et pérenniser cette qualité : la formation en établissement à l'échelle du pays se déroule à présent selon un programme d'instruction normalisé pour l'armée et la police ; lorsqu'ils rejoignent les ANSF, les cadres sont aujourd'hui mieux formés que leurs prédécesseurs ; l'Afghanistan compte à ce jour pas moins de 62 centres d'entraînement, où, à tout moment, plus de 34 000 Afghans suivent une formation. Afin de protéger cet investissement dans la professionnalisation des forces, on a également amélioré de manière significative la qualité de leurs équipements. De plus, les soldats et les policiers afghans reçoivent désormais une soldé égale ou supérieure au niveau de vie national.

En moyenne, 6 000 recrues afghanes sont sélectionnées et admises chaque mois dans un programme de formation, mais seulement 14 % d'entre elles savent lire et écrire. Pour pallier ce problème, un programme d'alphabétisation obligatoire a été mis en place. En novembre 2011, quelque 136 000 engagés des ANSF avaient passé des examens de premier, deuxième ou troisième degré, et quelque 90 000 autres suivaient une formation, l'objectif étant qu'à la fin du mois de janvier 2012, plus de 60 % des membres des ANSF aient reçu une instruction élémentaire. Les ANSF sont sur la bonne voie pour atteindre, voire dépasser cet objectif.

Des progrès importants ont été réalisés, mais des problèmes subsistent. Ainsi, il est essentiel d'assurer un programme d'alphabétisation continu afin que les ANSF puissent se professionnaliser davantage. Pour maintenir leur croissance et leur cohésion, il faut améliorer le taux de fidélisation. Enfin, il est capital de former un nombre suffisant de chefs compétents pour venir à bout des problèmes les plus importants. À cet égard, il importe que la communauté internationale au sens large – y compris les pays qui contribuent à la FIAS – reconfirme l'engagement de faire bénéficier les ANSF d'une aide financière et matérielle et d'un accompagnement formation, et qu'elle continue de contribuer à leur maintien en puissance après 2014.

Un jour, l'Afghanistan sera autonome. Mais il ne sera pas seul pour autant.

L'achèvement du processus de transition ne marquera pas la fin de l'engagement de la communauté internationale envers l'Afghanistan. Comme l'a prouvé une fois encore la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Bonn en décembre 2011, la communauté internationale restera fermement engagée en faveur du pays après 2014. Et l'OTAN jouera son rôle. Au sommet de Lisbonne, en novembre 2010, l'Alliance et le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan ont signé une déclaration de partenariat durable. C'est sur la base de ce partenariat, appelé à survivre à la mission de la FIAS, que l'OTAN prévoit de bâtir son engagement à long terme à l'égard de l'Afghanistan. Alors que le rôle de l'OTAN évolue de la direction des opérations vers une fonction de soutien, les Alliés et les pays contribuant à la FIAS ont souligné qu'ils restaient engagés envers l'Afghanistan. L'OTAN restera aux côtés du peuple afghan tout au long du processus de transition et au-delà.

L'opération Unified Protector en Libye

La crise en Libye a fait les grands titres de l'actualité internationale en 2011. L'OTAN a joué un rôle crucial pour aider à protéger les civils attaqués ou sous la menace d'une attaque. Son intervention, fondée sur un mandat de l'ONU qui fera date, a été rapide et elle a été menée à bonne fin sept mois seulement après

son lancement. C'est l'une des rares occasions où le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la communauté internationale à intervenir militairement pour protéger des civils, en particulier contre leur propre gouvernement. Les actes de violence et d'intimidation massifs et systématiques commis par les forces de sécurité libyennes contre les manifestants prodémocratie, de même que la violation flagrante et systématique des droits de l'homme, ont amené la communauté internationale à décider de mener une action collective.

« un rôle crucial pour aider à protéger les civils »

En février 2011, une manifestation pacifique à Benghazi contre les 42 ans de règne du colonel Mouammar Kadhafi s'est heurtée à une répression violente, qui, en quelques jours à peine, a coûté la vie à des dizaines de citoyens. À mesure que les manifestations s'étendaient au-delà de Benghazi, le nombre de victimes se multipliait. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté les résolutions 1970 et 1973 en soutien du peuple libyen, « condamnant la violation flagrante et systématique des droits de l'homme, y compris les détentions arbitraires, disparitions forcées, tortures et exécutions sommaires ». Ces résolutions prévoyaient des mesures actives, notamment une zone d'exclusion aérienne, un embargo sur les armes, et l'autorisation donnée aux États membres, agissant éventuellement au travers d'organisations régionales, de prendre « toutes les mesures nécessaires » pour protéger les civils libyens.

La décision de l'Alliance d'intervenir militairement, qui venait à l'appui de l'action plus large de la communauté internationale, se fondait sur trois principes clairs : une base juridique solide, un soutien régional fort et un besoin avéré. Le contexte particulier des événements de mars 2011 en Libye répondait à ces critères. Dès l'adoption de la résolution 1973, plusieurs États membres de l'ONU ont lancé une action militaire immédiate. L'OTAN a suivi, en imposant la zone d'exclusion aérienne seulement six jours plus tard.

Le 31 mars, l'OTAN a pris le commandement et le contrôle unifiés de l'ensemble des opérations militaires pour la Libye. Elle a agi en totale conformité avec le mandat de l'ONU et, tout au long de l'opération, elle a entretenu des consultations étroites avec l'ONU, l'Union européenne, la Ligue des États arabes et d'autres partenaires internationaux.

L'opération Unified Protector, dirigée par l'OTAN, comprenait trois volets distincts :

- en Méditerranée, l'imposition d'un embargo sur les armes en haute mer afin d'empêcher le transfert vers la Libye d'armements et de matériel connexe, de même que la mise à disposition de mercenaires ;
- la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne pour empêcher tout appareil de bombardier des cibles civiles ;
- des frappes aériennes et navales contre les forces militaires liées à des attaques ou à des menaces d'attaque à l'encontre de civils libyens et de zones civiles.

À son apogée, l'opération a mis en œuvre 20 navires de l'OTAN en Méditerranée et plus de 250 aéronefs de divers types, et a couvert une zone de plus de 1 000 kilomètres de large. Fait notable, elle a mobilisé une coalition rassemblant des pays de l'OTAN et cinq pays non OTAN, dont la Suède et, surtout, des pays de la région (la Jordanie, le Maroc, le Qatar et les Émirats arabes unis), illustrant ainsi le soutien régional fort dont a bénéficié l'intervention de l'OTAN.

La stratégie de l'OTAN découlait directement de sa mission, à savoir prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les attaques et les menaces d'attaques visant des civils et des zones civiles. La tâche la plus urgente et la plus immédiate consistait à empêcher les assauts de blindés et les tirs d'artillerie lourde sur Benghazi. Il s'agissait aussi de prendre à partie les unités armées qui attaquaient la ville de Misrata, et de bloquer les approvisionnements en munitions et les réseaux de commandement et de contrôle, pour que les chefs militaires du régime ne puissent plus mener ni coordonner de telles actions.



En mer, l'OTAN a procédé à plus de 3 000 interpellations et effectué près de 300 visites à bord de navires pour inspecter leur cargaison – onze navires se sont d'ailleurs vu refuser l'accès au port d'escale prévu. Pour ce qui est de l'espace aérien, l'OTAN a effectué plus de 26 000 sorties, dont 42 % étaient des missions de frappe qui ont endommagé ou détruit environ 6 000 cibles militaires. En moyenne, les avions de l'OTAN ont procédé à 120 sorties par jour. En soutien de l'aide humanitaire, l'OTAN a assuré la déconfliction de près de 4 000 mouvements aériens, maritimes et terrestres pour permettre à l'ONU, aux organisations non gouvernementales et aux autres acteurs de conduire leurs missions sans entrave.

Au cœur des préoccupations figurait l'absolue nécessité de limiter le plus possible les dommages collatéraux et le nombre de victimes civiles. Ainsi, les frappes aériennes ont été conduites avec la plus grande précaution et la plus grande précision. Les infrastructures civiles – comme les réseaux d'approvisionnement en eau et les installations de production de carburant – n'ont jamais été visées. À aucun moment, des forces sous commandement de l'OTAN n'ont été présentes sur le sol libyen. Le mandat de l'ONU a été rempli à la lettre. Comme l'a affirmé Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, en décembre 2011, « cette opération militaire des forces de l'OTAN a été menée dans le cadre strict de la résolution 1973 ».

L'action engagée par l'OTAN pour protéger les civils a eu pour effet cumulé d'affaiblir progressivement les forces du régime jusqu'à ce qu'elles ne soient plus capables de mener leur campagne à travers le pays.

L'issue positive de l'opération dirigée par l'OTAN et la chute du régime de Kadhafi ont ouvert un nouveau chapitre de l'histoire de la Libye. Pour la première fois depuis plus de 40 ans, le peuple libyen a une occasion unique de forger son propre destin. Mais ce n'est que le début d'une lourde tâche, car il va falloir reconstruire le pays et lancer un véritable processus de réconciliation. La conclusion de l'opération Unified Protector marque certes la fin du rôle opérationnel de l'OTAN, mais l'Alliance reste prête à aider les nouvelles autorités libyennes, si elles lui en font la demande, dans les domaines où elle peut apporter une valeur ajoutée. Un gouvernement intérimaire a été mis en place par les nouvelles autorités libyennes et des élections se tiendront en 2012. En bref, une période de transition a commencé.

La force dirigée par l'OTAN au Kosovo

Tout au long de l'année 2011, la force dirigée par l'OTAN au Kosovo – la KFOR – a continué d'y assurer la paix et la sécurité. Conformément au mandat reçu du Conseil de sécurité de l'ONU au titre de sa résolution 1244 du 10 juin 1999, la KFOR contribue

à assurer un environnement sûr et sécurisé au Kosovo, ainsi que la liberté de circulation pour l'ensemble de ses habitants, indépendamment de leur appartenance ethnique.

La KFOR a continué de prendre les dispositions voulues pour que les autres acteurs et intervenants internationaux puissent jouer efficacement leur rôle sur place. En particulier, l'amélioration générale de la situation de sécurité a grandement facilité le déploiement de la mission « État de droit » de l'Union européenne, avec laquelle l'OTAN coopère très étroitement au quotidien. Cette amélioration a également permis à l'Alliance d'ajuster progressivement la présence militaire de la KFOR. Ainsi, fin mars 2011, l'effectif de la KFOR n'était plus que de 5 500 hommes, au lieu de 10 000, conformément à la décision qui avait été prise en ce sens par les ministres de la Défense des pays de l'OTAN.

L'allègement du dispositif de protection

Parallèlement, la KFOR a poursuivi le processus d'allègement du dispositif de protection des neuf « sites sous statut spécial désigné » du Kosovo. Ces sites, qui ont une valeur religieuse, culturelle et symbolique particulière, voient la responsabilité de leur protection transférée progressivement à la police du Kosovo. Forte du succès du transfert à celle-ci de la responsabilité de la garde de cinq sites, la KFOR a fait de même, le 10 mai 2011, pour le monastère des Saints-Archanges, et le 15 janvier 2012 pour un septième site, le monastère de Devič.

La situation dans le nord du Kosovo

Bien que la KFOR s'acquitte avec succès du mandat qu'elle a reçu de l'ONU, la situation de sécurité s'est brusquement détériorée dans le nord du Kosovo en juillet 2011, à cause d'un litige douanier. Des affrontements ont eu lieu, avec deux pics de violence majeurs, en juillet et en septembre, suivis d'un troisième en novembre, ce qui a incité l'Alliance et ses partenaires à adapter leur posture sur le terrain. C'est dans ce contexte que la force de réserve opérationnelle de l'OTAN a été déployée en août, avec un contingent de quelque 600 soldats, envoyé pour aider à renforcer la présence dissuasive de la KFOR dans le nord.

Alors que les tensions et les affrontements s'intensifiaient dans le nord du Kosovo, la KFOR a agi avec doigté, avec fermeté et avec impartialité, afin d'assurer à la population un environnement stable, la liberté de circulation et la sécurité. Dans l'intervalle, l'OTAN a continué, au niveau politique, à soutenir le dialogue entre Belgrade et Pristina, mené sous les auspices de l'Union européenne, qui constitue le seul moyen de sortir de la crise. Les deux parties doivent trouver une solution durable à plusieurs questions importantes et contribuer au double processus de réconciliation et de normalisation dans la région.

Ces événements ont incité l'OTAN à ajuster le calendrier qu'elle s'était fixé. Avec le déploiement de la force de réserve opérationnelle, destinée à renforcer la posture de dissuasion de l'OTAN, la réduction des effectifs de la KFOR marque le pas, vu la nécessité de préserver la capacité de maintenir un environnement sûr et sécurisé en cas de tensions. L'Alliance évaluera la situation début 2012 et décidera alors à quel moment il sera possible d'opérer une nouvelle réduction de ses forces.

La lutte contre la piraterie

La piraterie continue de poser une sérieuse menace pour la sécurité. Selon le Bureau maritime international (Chambre de commerce internationale), les pirates somaliens seraient les auteurs de plus de la moitié des attaques recensées en 2011. L'OTAN a continué de s'impliquer activement dans la lutte contre la piraterie et les vols à main armée au large de la Corne de l'Afrique tout au long de l'année 2011 – et elle le fera au moins jusqu'à la fin 2012 –, et ce conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et en étroite coopération avec les autres organisations clés et les pays concernés.

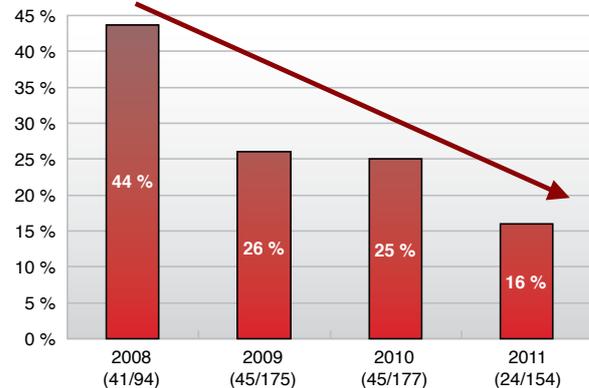
L'opération Ocean Shield

En 2011, l'OTAN a maintenu en moyenne de 4 à 5 navires déployés sur zone dans le cadre de l'opération Ocean Shield, axée principalement sur l'escorte et la dissuasion navales. Elle a également mis à disposition trois avions de patrouille maritime, pour une période de trois mois chaque fois. Ce déploiement d'avions de patrouille – une ressource très recherchée – s'est avéré très utile, compte tenu en particulier du nombre limité de navires présents sur zone et de l'expansion du champ d'action des pirates de plus en plus loin dans l'océan Indien.

Les navires de l'OTAN ont contribué à démanteler des groupes d'action de pirates. En 2011, on a enregistré au total 154 attaques dans le golfe d'Aden, dans le bassin somalien et en mer d'Arabie. Au cours de cette année, 96 navires pirates ont été neutralisés par les forces navales, et 24 navires seulement ont été piratés. Le taux de réussite des incidents de piraterie a baissé en 2011 par rapport à 2010³. Ceci a été confirmé par le secrétaire général de l'ONU dans son rapport sur la piraterie présenté au Conseil de sécurité le 25 octobre 2011. Néanmoins, la communauté internationale continue de faire face à des gangs de pirates somaliens toujours mieux armés, toujours plus violents et toujours plus audacieux, et qui opèrent dans une zone de plus en plus étendue.

3 Statistiques fournies par le QG du Commandement des forces maritimes alliées à Northwood (Royaume-Uni), qui dirige l'opération OTAN de lutte antipiraterie.

Taux de réussite des attaques de pirates



Il y a toutefois des limites aux effets que peuvent avoir les opérations navales sur l'éradication de la piraterie. Il est important d'aider les pays de la région à renforcer leurs propres capacités de lutte contre la piraterie, et l'OTAN est désireuse et capable d'accompagner ces efforts, pour autant qu'elle dispose des moyens et capacités nécessaires compte tenu du contexte économique actuel. L'Alliance aimerait également développer ses activités de construction de capacités, par exemple en collaborant avec le Bureau d'appui de l'ONU à la Mission de l'Union africaine en Somalie et avec l'Organisation maritime internationale.

À terme, il faudra s'attaquer aux causes profondes de ce fléau qui sont à rechercher à terre. L'OTAN contribue à cet effort en soutenant la Mission de l'Union africaine en Somalie, à la demande de l'Union africaine, en fournissant des experts et en participant aux réunions du Groupe de contact international sur la Somalie.

Les missions de formation

Une mission de formation a été menée par l'OTAN en Iraq pendant plusieurs années. Bien que d'envergure limitée, la Mission OTAN de formation en Iraq (NTM-I) a joué un rôle important en assurant la formation, le mentorat et l'assistance des forces de sécurité irakiennes, afin de contribuer à la mise en place de structures et d'institutions de formation nationales. Lancée en 2004, cette mission a permis d'assurer la formation de plus de 5 200 officiers et sous-officiers, et de quelque 10 000 policiers⁴. Le gouvernement irakien a pu ainsi mettre en place un noyau de capacités durables pour ses forces de sécurité et bâtir un secteur de la sécurité crédible.

Cette mission a pris fin le 31 décembre 2011. L'OTAN reste toutefois déterminée à développer une relation sur le long terme avec l'Iraq au travers de son cadre de coopération structuré, et elle a décidé, en avril 2011, d'accorder à l'Iraq le statut de partenaire.

4 Statistiques fournies par le Commandement des forces alliées interarmées à Naples (Italie).

La réponse aux défis de sécurité émergents

L'ENVIRONNEMENT de sécurité continuant d'évoluer à un rythme rapide, l'OTAN s'est beaucoup investie en 2011 pour faire en sorte d'être capable de relever les défis de sécurité émergents. En effet, les cyberattaques, la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme et d'autres menaces émergentes, comme les vulnérabilités énergétiques, affectent de plus en plus la sécurité des quelque 900 millions de citoyens que comptent les pays de l'OTAN.

La cyberdéfense

Il est de l'intérêt de l'Alliance de réduire les vulnérabilités nationales, d'anticiper les crises et de se préparer à les gérer. Les cyberattaques, par exemple, peuvent paralyser un pays. Elles pourraient devenir une arme essentielle de la guerre conventionnelle. Cette prise de conscience a fait ressortir l'urgence de renforcer les moyens de cyberdéfense non seulement au siège de l'OTAN, mais aussi dans l'ensemble de l'Alliance.

En 2011, l'OTAN a approuvé une nouvelle politique de cyberdéfense et un plan d'action qui permettront d'améliorer la protection de ses réseaux, avec la mise en place d'une gestion centralisée. Cette nouvelle politique fait de la cyberdéfense un élément à part entière du processus OTAN de planification de défense et offre une approche coordonnée, axée sur la prévention des cyberattaques et le développement de la résilience.

Depuis les cyberattaques qui ont visé l'Estonie en 2007, l'OTAN cherche non seulement à protéger ses propres systèmes de communication, mais aussi à aider les Alliés qui sollicitent un soutien de sa part. Ainsi, la nouvelle politique prévoit notamment la possibilité pour l'OTAN de déployer, à la demande d'un pays membre, des équipes de réaction rapide en cas de cyberincident. Des capacités de formation seront également mises en place, principalement au travers du « Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération » de Tallinn (Estonie), qui est depuis 2008 un centre d'excellence accrédité par l'OTAN. Le tout récent exercice Cyber Coalition 2011 a rassemblé six pays partenaires : la Finlande et la Suède, en tant qu'acteurs, et l'Australie, l'Autriche, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande avec un statut d'observateur, tout comme l'Union européenne. L'intérêt manifesté par les pays partenaires pour les activités de cybersécurité de l'OTAN, qui ne cesse de grandir, est pleinement pris en compte dans la nouvelle politique.

La défense antimissile

Plus de trente pays disposent déjà ou font actuellement l'acquisition de missiles qui pourraient être les vecteurs de charges conventionnelles, voire d'armes de destruction massive. La prolifération de ces capacités n'implique pas nécessairement une intention immédiate d'attaquer l'OTAN ; elle implique, en revanche, que l'Alliance a la responsabilité de protéger ses populations, son territoire et ses forces déployées. L'OTAN mène depuis plusieurs années un programme de défense contre les missiles de théâtre, destiné à protéger ses forces déployées contre des missiles balistiques d'une portée pouvant atteindre 3 000 kilomètres. Au sommet de Lisbonne, en 2010, les dirigeants des pays de l'Alliance ont décidé d'étendre ce programme à la protection du territoire, des populations et des forces des pays européens de l'OTAN.

Un plan d'action pour la défense antimissile balistique, traçant la voie à suivre pour réaliser la défense antimissile balistique territoriale de l'OTAN, a été approuvé en juin 2011. Au cours du second semestre 2011, les efforts ont été axés plus particulièrement sur l'exécution des mesures qui permettront à l'OTAN de déclarer une capacité intérimaire de défense antimissile balistique d'ici au sommet de Chicago, en mai 2012. Cet objectif est ambitieux et nécessitera des travaux complémentaires, de manière à s'assurer que des mécanismes alliés appropriés de commandement et de contrôle seront en place d'ici là.

Les États-Unis fournissent une contribution clé à cette capacité au travers des capteurs et intercepteurs déployés en Europe. Pour que ce système soit véritablement complet, d'autres Alliés doivent également mettre à disposition des moyens similaires, comme ils le font déjà pour la protection des forces déployées. Ces éléments nationaux seront ensuite intégrés dans un réseau OTAN unique. C'est l'élément transatlantique du système de défense antimissile de l'OTAN qui fait tout son intérêt, au plan militaire comme au plan politique.

Dans le même temps, l'OTAN a invité Moscou à coopérer dans le domaine de la défense contre les missiles balistiques. Sachant que la Russie pourrait elle aussi être confrontée à cette menace, il est logique que l'OTAN et la Russie coopèrent pour s'en défendre. L'OTAN verrait deux systèmes distincts poursuivant le même objectif, ce qui pourrait se manifester en pratique par la mise en



place de deux centres conjoints de défense antimissile, l'un pour l'échange de données et l'autre pour le soutien à la planification.

Cette coopération est conforme à l'esprit de l'Acte fondateur OTAN-Russie de 1997, aux termes duquel les deux parties sont convenues de s'abstenir du recours à la menace ou à l'emploi de la force l'une contre l'autre. Le travail engagé sur les deux objectifs fixés à Lisbonne – élaboration d'une analyse conjointe du cadre de la coopération future en matière de défense antimissile et reprise de la coopération sur la défense contre les missiles de théâtre – avance difficilement, en raison de divergences empêchant tout progrès rapide. On s'applique certes à bâtir la confiance, mais les progrès avec la Russie dans ce domaine ne sont pas aussi substantiels qu'on pouvait l'espérer. Le travail sur la défense contre les missiles de théâtre a été axé sur la préparation d'un exercice assisté par ordinateur. Une activité est prévue dans ce cadre pour mars 2012, et elle pourrait être suivie d'une autre activité dans le courant de l'année. L'élaboration de l'analyse conjointe progresse, quoique à petits pas.

Le terrorisme

En 2011, l'OTAN a continué de s'investir dans l'élaboration de mesures de défense contre le terrorisme. L'Alliance a soutenu des

travaux scientifiques et technologiques menés dans les domaines de la détection des explosifs, notamment avec un projet inédit, associant la Russie et l'OTAN. Ce projet, connu sous l'appellation STANDEX, a pour objet de déjouer la menace d'attentats à l'engin explosif improvisé contre les personnes circulant dans de vastes espaces publics, comme les aéroports ou les stations de métro. Il intègre différentes techniques et technologies applicables à la détection des explosifs, ainsi qu'à la localisation, à la reconnaissance, à l'identification et au suivi des personnes susceptibles de perpétrer des attentats. En 2011, l'OTAN a également fait porter ses efforts sur la protection des infrastructures critiques, et notamment sur la sûreté portuaire et le déminage d'itinéraires. En outre, les Alliés ont bien avancé dans la mise au point avec la Russie d'un système qui aidera à prévenir les attentats terroristes perpétrés au moyen d'aéronefs civils, comme ceux du 11 septembre aux États-Unis. Ce nouveau système de sûreté de l'espace aérien s'articule autour du partage d'informations et de la coordination des interceptions d'avions suspects. Il a été déclaré en état de préparation opérationnelle en décembre 2011.



La modernisation de l'OTAN

EN CES TEMPS de crise financière, les gouvernements sont confrontés à de difficiles choix budgétaires. Ainsi, la plupart des Alliés ont dû rechercher dans l'urgence des solutions pour rétablir leur équilibre budgétaire, non sans répercussion sur les dépenses de défense.

Au sommet de Lisbonne, en novembre 2010, les Alliés ont réagi collectivement aux effets de cette crise. Ainsi ont-ils lancé un processus de réforme à l'échelle de l'OTAN qui s'inscrit dans la logique des mesures d'austérité prises dans les pays membres, mais qui vise aussi à moderniser l'Alliance et à la rendre plus efficace et financièrement performante. L'OTAN a entrepris de rationaliser toutes ses structures politiques et militaires. Elle réexamine aussi les modes d'acquisition des systèmes d'importance critique, l'idée étant de donner aux Alliés les moyens de se procurer des capacités et de renforcer la sécurité en rentabilisant mieux leurs investissements.

La modernisation des structures

La réforme de la structure de commandement militaire

La structure de commandement de l'OTAN constitue l'épine dorsale de l'Alliance. Elle permet l'application des décisions politiques au travers de moyens militaires, en assurant le commandement et le contrôle des opérations, missions et activités militaires de l'OTAN. De ce fait, c'est sur elle que repose la crédibilité du Traité de l'Atlantique Nord.

La structure de commandement a fait l'objet d'un réexamen approfondi visant à la rendre plus efficace, allégée et abordable. En juin 2011, les ministres de la Défense ont approuvé une structure révisée dans laquelle les effectifs seront ramenés de 13 000 à 8 800 personnes, soit une diminution d'un tiers. En outre, l'accent est aujourd'hui mis sur la déployabilité. Les deux quartiers généraux de forces interarmées, situés à Brunssum et à Naples (le terme « interarmées » dénotant la participation des trois forces : terrestre, aérienne et navale) et les centres d'opérations aériennes (situés en Allemagne, en Italie et en Espagne) peuvent, au besoin, se déployer pour assurer respectivement le commandement et le contrôle d'opérations sur le théâtre ainsi que le soutien de ces opérations.

Cette nouvelle organisation implique par ailleurs qu'il faudra s'appuyer davantage sur les capacités nationales de commandement et de contrôle et sur la structure de forces de l'OTAN, au travers de mécanismes organisationnels permettant d'assurer la cohésion des forces nationales mises à la disposition de l'Alliance. C'est à cette condition que l'Alliance pourra atteindre son niveau d'ambition, qui veut qu'elle soit en mesure d'assurer à tout moment le commandement et le contrôle à la fois de deux opérations de grande envergure (comme l'opération que l'OTAN dirige en Afghanistan) et de six opérations militaires de moindre envergure (comme l'opération Active Endeavour, en Méditerranée).

Outre les trois tâches fondamentales de l'Alliance mises en exergue dans le concept stratégique de 2010, à savoir la défense collective, la gestion des crises et la sécurité coopérative, la réforme de la structure de commandement tient aussi compte d'un certain nombre de tâches et de besoins nouveaux comme la défense antimissile et la planification civilo-militaire. La nouvelle structure de commandement de l'OTAN devrait atteindre la capacité opérationnelle initiale d'ici fin 2013 et être pleinement mise en œuvre pour la fin 2015.

La réforme des agences de l'OTAN

Les agences de l'OTAN, ce sont 6 000 personnes travaillant dans sept pays différents et un volume d'activité total de plus de 10 milliards d'euros en 2010. Primordiales pour l'Alliance, elles fournissent un soutien indispensable aux opérations en cours, notamment en Afghanistan, et gèrent l'acquisition d'importantes capacités comme l'Eurofighter.

Les agences de l'OTAN sont en cours de regroupement et de rationalisation, une réforme destinée à améliorer l'efficacité et l'efficience de la fourniture de capacités et de services, à renforcer la synergie entre les fonctions similaires et à développer la transparence et la responsabilisation. Un plan de mise en œuvre détaillé a été approuvé en juin 2011 et d'importantes mesures ont été prises afin de transférer les fonctions et les services de la majeure partie des 14 agences à trois nouvelles entités, qui axeront leurs activités respectivement sur l'information et la communication, le soutien, et l'acquisition. Ces nouvelles agences devraient être instituées par le Conseil de l'Atlantique Nord en juin 2012.

Tout au long de la réforme, les besoins spécifiques des programmes multinationaux continueront d'être satisfaits et la fourniture de capacités et de services se poursuivra sans interruption, en particulier pour les opérations. Les économies découlant de cette réforme devraient avoisiner 20 % des coûts de fonctionnement et des dépenses de personnel. Étant donné le montant estimatif des coûts liés à la transition, des économies supplémentaires ne se dégageront clairement qu'à long terme, comme c'est le cas pour toute réforme de cette ampleur.

L'intégration des structures de gestion des crises

Les procédures de gestion des crises, qui avaient été rationalisées par l'Alliance en 2010, se sont avérées efficaces lors de la crise en Libye. Depuis le sommet de Lisbonne, de nouvelles méthodes de travail ont notamment été mises en place pour une approche plus efficace et intégrée de la gestion des crises, témoignant de la détermination de l'OTAN à adopter une démarche réellement globale en la matière.

Deux éléments complémentaires d'une structure civile de gestion des crises ont été créés au sein de l'OTAN. Au Siège même, une Section Planification et soutien civilo-militaires a été mise en place au Secrétariat international. Elle contribue à l'analyse, à la planification et à la conduite des opérations. Elle ajoute aussi une dimension civile à la phase de planification, veillant ainsi à ce que les points de vue et les préoccupations d'autres acteurs et organisations soient pris en compte et que l'on réalise l'interaction opérationnelle nécessaire pour toute la gamme des crises. Parallèlement, les organismes OTAN civils et militaires progressent dans l'adaptation de leurs procédures de planification. À l'appui de ces efforts, le travail se poursuit pour préciser les compétences non militaires sur lesquelles l'OTAN doit pouvoir compter et pour en garantir l'utilisation efficace.

La réforme du Siège

Dans ce contexte d'évolution des priorités et de réelles pressions budgétaires, des travaux sont en cours pour moderniser et rationaliser les méthodes de travail employées au siège de l'OTAN. D'importantes mesures ont été prises pour alléger la structure des comités et pour améliorer le partage de l'information. On prévoit de regrouper les services du Secrétariat international et de l'État-major militaire international travaillant dans le même domaine de compétence, ce qui contribuera à assurer une approche cohérente et coordonnée de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. À terme, le Secrétariat international disposera d'un personnel moins nombreux, mais plus flexible et résolument orienté vers les domaines prioritaires de l'OTAN. Globalement, cette réforme a

pour objectif de s'assurer que c'est revêtu d'habits neufs que l'OTAN s'installera dans son nouveau siège en 2016.

La modernisation des capacités

La crise en Libye a incontestablement démontré l'importance de disposer de capacités modernes dans un environnement de sécurité imprévisible. Néanmoins, dans le climat économique actuel, des coupes sévères sont opérées dans les budgets de défense et l'écart se creuse entre les courbes de dépenses des États-Unis et des autres Alliés. Pour contrer cette tendance, l'OTAN s'attache à « dépenser mieux » en appliquant le concept dit de « défense intelligente ». Elle continue aussi d'évaluer les priorités des besoins capacitaires les plus pressants, de fixer des objectifs pour les forces et d'analyser la manière dont les Alliés utilisent leurs ressources, afin de les aider à les exploiter de façon optimale.

L'impact de la crise économique sur les dépenses et les capacités de défense

La crise économique actuelle a un impact considérable sur les budgets de défense. En 2011, 18 Alliés sur 28 ont consacré à la défense un volume de dépenses annuel inférieur à celui de 2008. De nouvelles réductions ont été annoncées ou sont à prévoir, alors même qu'en dehors de la zone OTAN, les dépenses de défense et les capacités militaires de plusieurs pays sont en progression.

Les Alliés continuent de chercher à transformer leurs forces afin qu'elles soient à même de répondre aux risques futurs de façon plus efficace, au travers d'un processus de modernisation et de restructuration visant à les rendre plus déployables, plus soutenables et plus interopérables. Tout le monde s'accorde à dire que cela ne va pas sans entraîner de dépenses, notamment pour ce qui est de la modernisation des équipements. Toutefois, dans de nombreux pays, les réductions des budgets de défense se sont traduites par d'importants retards ou par l'annulation de grands projets d'équipement, remettant en question les efforts de réinvestissement et de transformation ; et ceci alors que le matériel existant est vieillissant et s'use davantage du fait de son utilisation dans le cadre des opérations militaires en cours. On a également observé d'importantes réductions au niveau de la fréquence des entraînements. Enfin, un certain nombre de pays ont réduit leurs effectifs militaires et civils et revu à la baisse les salaires et les indemnités.

L'Alliance dispose toujours de forces et de capacités suffisantes, mais c'est au prix d'une trop grande dépendance par rapport à quelques pays, en particulier les États-Unis, pour la mise à disposition de capacités de pointe coûteuses. Les inquiétudes

qui se sont fait jour durant les opérations récentes quant à la fourniture de certaines capacités⁵ à des niveaux adéquats ont fait ressortir plus encore ce déséquilibre. Entre 2001 et 2011, la part des États-Unis dans le montant total des dépenses de défense de l'Alliance est passée de 63 % à 77 %. Cette évolution en termes réels résulte à la fois d'une hausse de 82,4 % du budget de défense des États-Unis, et d'une baisse de 5,7 % de celui des pays européens de l'OTAN.

Selon les projections pour 2011, seuls trois pays membres devraient consacrer 2 % ou plus de leur PIB aux dépenses de défense⁶ – soit le niveau recommandé approuvé par les Alliés – et quinze devraient y consacrer moins de 1,5 % de leur PIB. Huit pays seulement devraient allouer 20 % ou plus de leur budget de défense à des équipements majeurs – soit, là encore, le niveau recommandé approuvé par les Alliés – et six y consacreront probablement moins de 10 %. Compte tenu de la réduction des budgets de défense et de l'augmentation des dépenses qu'engendrent les contributions aux opérations en cours, la majorité des Alliés ont du mal à maintenir un juste équilibre entre l'opérationnel à court terme et les investissements pour le long terme.

La défense intelligente

Pour venir à bout de ces difficultés, il faut changer de méthode. En 2011, l'OTAN s'est résolument engagée dans une nouvelle voie pour acquérir et maintenir des capacités : la « défense intelligente ».

« accorder la priorité aux capacités dont l'OTAN a le plus besoin »

Il s'agit, pour les pays membres, de renforcer la sécurité, non pas en y consacrant plus de ressources, mais en développant la collaboration et la cohérence d'action. Il faudra donc dorénavant accorder la priorité aux capacités dont l'OTAN a le plus besoin, se spécialiser dans ce que les Alliés font le mieux, et rechercher des solutions multinationales aux problèmes communs. On connaît bien les priorités et les insuffisances, grâce aux

5 Par exemple, les capacités liées à la recherche et au sauvetage au combat, à la mise hors de combat des moyens de défense aérienne ennemis (SEAD), au ravitaillement en vol, à la détection lointaine aéroportée, au renseignement d'origine électromagnétique et aux plates-formes d'attaque sans pilote viennent essentiellement des États-Unis, qui en fournissent 75 % ou plus.

6 Les données du présent paragraphe sont basées sur les prix courants et sur le PIB actualisé (novembre 2011).

mécanismes de planification de défense de l'OTAN, qui permettent de les identifier de façon rigoureuse et exhaustive.

Ainsi, au sommet de Lisbonne, en 2010, les Alliés se sont engagés à concentrer leurs investissements dans onze domaines de la plus haute importance, notamment la défense antimissile, la lutte contre les engins explosifs improvisés, le soutien médical, le commandement et le contrôle, ainsi que le renseignement et la surveillance. La spécialisation est un point sensible, car elle touche à la souveraineté, mais c'est en fait un outil de gestion essentiel dont les pays membres se servent en permanence. Il est indispensable que les pays coordonnent leurs décisions à cet égard en toute transparence au sein de l'Alliance afin que, collectivement, l'OTAN conserve les capacités dont elle a besoin pour mener la gamme complète de ses missions.

Les Alliés ont convenu qu'au lieu de se contenter de solutions nationales, ils chercheraient plutôt des solutions multinationales là où c'est efficace et rentable, en particulier dans les domaines de l'acquisition, de la formation et du soutien logistique. Les membres de l'Alliance entendent ainsi promouvoir la mise en place de capacités tout en se répartissant équitablement le fardeau de la défense. À cette fin, les ministres de la Défense se sont accordés sur l'importance de mettre au point une série de projets multinationaux concrets d'ici au sommet de Chicago, en 2012, de façon à ce que l'OTAN puisse disposer des capacités qui en résulteront. Ces travaux sont menés en étroite coordination avec les services de l'Union européenne afin qu'il n'y ait pas de chevauchements avec l'initiative de l'UE sur la mutualisation et le partage.

La défense intelligente représente aussi, pour l'avenir, une nouvelle façon de concevoir la mise en place des capacités. L'OTAN ne part pas de rien. Ainsi, la capacité de transport aérien stratégique réunit déjà douze pays pour l'acquisition et l'exploitation d'appareils C-17, qui sont d'énormes avions de transport. Regroupés en consortium, ces pays ont pu se procurer des moyens importants qu'aucun d'entre eux n'aurait pu acquérir séparément. Le programme de défense contre les missiles balistiques permet, quant à lui, à des systèmes nationaux d'opérer conjointement sous commandement OTAN et de partager les informations d'alerte lointaine et les données sur les missiles assaillants.

Le paquet de capacités critiques de Lisbonne

Dans le passé, diverses initiatives avaient permis de générer des capacités nouvelles ou supplémentaires pour l'OTAN⁷, mais elles se sont avérées impuissantes à remédier à certaines insuffisances.

7 L'initiative sur les capacités de défense et l'engagement capacitaire de Prague.

Au sommet de Lisbonne, les dirigeants des pays de l'OTAN ont décidé d'une nouvelle approche, axée sur un paquet regroupant les besoins capacitaires les plus pressants⁸. Ceux-ci ont été soigneusement sélectionnés pour aider l'Alliance à répondre aux exigences des opérations en cours, à faire face aux défis émergents et à acquérir des capacités facilitatrices essentielles. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des projets retenus progresse de façon satisfaisante, même si les divers volets du financement du programme de capacité alliée de surveillance terrestre (AGS) n'ont pas encore tous été approuvés. Ce programme transatlantique clé a pour objet l'acquisition de drones Global Hawk et de leurs systèmes auxiliaires, qui, associés à des radars sophistiqués, donneront, en continu et en direct, une image globale de ce qui se passe sur le terrain. L'expérience opérationnelle a confirmé l'importance du paquet de Lisbonne et notamment la nécessité de disposer d'une capacité OTAN durable en matière de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées.

L'employabilité

Les forces de l'Alliance doivent être adéquatement structurées, préparées et équipées pour les opérations de réponse aux crises et les opérations hors zone. Avant même la récession actuelle on avait déjà parfois observé des insuffisances sur le plan de la mise à disposition des forces au profit de l'Alliance. Une série de mesures ont été prises pour remédier à ce problème et, à partir de 2004, on a notamment commencé à privilégier « l'employabilité » des forces de l'Alliance. Aux termes de cette initiative, des objectifs sont fixés pour la déployabilité et la soutenabilité des forces terrestres des Alliés⁹ de manière à accroître le nombre de forces disponibles pour des opérations en déploiement, y compris des opérations hors zone et à distance stratégique. La « déployabilité » correspond au volume de forces préparées et

équipées que les Alliés sont en mesure de projeter en opération ; et la « soutenabilité » à l'effectif total des forces terrestres pouvant être maintenu en puissance dans le cadre d'opérations extérieures pendant une période prolongée (18 mois au total).

Entre 2004 et 2010, l'effectif des forces terrestres pouvant être déployées et maintenues en puissance a augmenté : le pourcentage des forces déployables a progressé d'un peu plus de 6,5 % et celui des forces soutenables de plus de 21 %. Certains signes laissent toutefois penser que cette progression commence à marquer le pas. Bien que plus de la moitié des pays de l'OTAN aient maintenant atteint ou dépassé l'objectif de soutenabilité pour les forces terrestres, l'OTAN continuera de chercher à améliorer encore l'employabilité des forces des Alliés.

Pour que l'Alliance et les pays puissent obtenir le meilleur produit (capacités et forces) en contrepartie de l'investissement consenti (ressources financières et autres), l'OTAN a entrepris de définir une série d'indicateurs qui permettront d'avoir une vue plus complète de la manière dont les ressources sont utilisées. Ces indicateurs viendront compléter le rapport sur l'employabilité des forces des Alliés. Ils sont censés contribuer à améliorer le partage du fardeau entre Alliés et mieux mettre en lumière les meilleures pratiques pouvant servir d'exemple à d'autres.

8 Il s'agit (1) des insuffisances prioritaires concernant les opérations en cours, y compris le réseau de la mission en Afghanistan, l'accent étant mis sur les capacités utilisables au-delà des besoins actuels, comme la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI), le transport aérien stratégique et tactique, et les contrats logistiques collectifs, y compris pour le soutien médical ; (2) des capacités devant permettre de faire face aux menaces actuelles, en évolution et émergentes : élargissement de la défense multicouche active contre les missiles balistiques de théâtre, protection contre les cyberattaques, et éventuellement besoins capacitaires liés à l'approche globale, à la stabilisation et à la reconstruction ; et (3) de certaines capacités facilitatrices critiques à long terme : système d'information automatisé (AIS) des deux commandements stratégiques, système de commandement et de contrôle aériens (ACCS), renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (JISR), y compris le système allié de surveillance terrestre (AGS).

9 40 % des forces terrestres déployables et 8 % soutenables en opération ou en état d'alerte élevé ; objectifs ultérieurement revus à la hausse et fixés à respectivement 50 % et 10 %. Par ailleurs, sont venus s'ajouter en 2009 des objectifs pour les forces aériennes (40 % déployables et 8 % soutenables).

La sécurité coopérative – Des solutions multinationales à des problématiques mondiales

LE CONCEPT STRATÉGIQUE de 2010 fait de la sécurité coopérative l'une des trois tâches fondamentales de l'OTAN, et ce pour une raison évidente : les défis sécuritaires d'aujourd'hui revêtent un caractère de plus en plus transnational, et les réponses les plus efficaces sont celles qui font intervenir le plus large éventail de partenaires, qu'il s'agisse de pays ou d'organisations internationales.

Tout en réaffirmant que l'Alliance est résolue à maintenir sa porte ouverte à l'adhésion d'autres pays européens, le concept stratégique prévoit de renforcer les partenariats suivant des formules souples, qui réunissent Alliés et partenaires à travers les cadres existants et au-delà. En 2011, l'OTAN a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de cet objectif.

L'opération en Libye a montré que l'Alliance était déterminée à donner à ses partenaires d'opération un rôle structurel dans la formulation des décisions au cours des missions qu'elle dirige. Dès le premier jour de cette opération sous mandat de l'ONU, qui visait à protéger les civils en Libye, les partenaires d'opération de l'OTAN, dont ceux de la région, ont été associés à la formulation, puis à l'approbation de toutes les décisions politiques et opérationnelles. La contribution des partenaires aux différents aspects de la mission s'est révélée essentielle et servira de modèle pour les opérations futures.

Le concept stratégique souligne que l'OTAN est disposée à développer le dialogue politique et la coopération pratique avec tout pays ou organisation compétente à travers le monde qui partage son intérêt pour des relations internationales pacifiques. En septembre 2011, une réunion sur la lutte contre la piraterie s'est tenue en dehors des cadres de partenariat existants et selon une formule souple qui a permis de rassembler toute une série de pays ayant les mêmes préoccupations sécuritaires. Des représentants de 47 pays et organisations concernés par la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien se sont ainsi retrouvés autour de la table. D'autres réunions sur des préoccupations sécuritaires critiques, communes à un grand nombre de pays et d'organisations, devraient suivre.

Le développement des relations entre l'OTAN et la Russie est resté une priorité en 2011. À la suite de la proposition que l'OTAN avait faite à Lisbonne, des négociations intensives ont débuté afin de développer la coopération avec la Russie pour la défense de l'Europe contre la menace grandissante d'une attaque balistique. Alors que ces discussions se poursuivent, l'OTAN intensifie sa coopération avec Moscou pour lutter contre le trafic de stupéfiants en provenance d'Afghanistan et pour aider à développer la capacité de l'armée nationale afghane. Pour la première fois, un sous-marin russe a participé à un exercice de sauvetage en 2011, et des avions de combat russes ont pris part à un exercice réel de lutte contre le terrorisme. Bien que l'OTAN et la Russie ne soient pas encore d'accord sur tous les points, le niveau et la portée de la coopération OTAN-Russie continuent de croître dans les domaines de préoccupation communs.

Pour ce qui est des relations avec les autres organisations internationales, le bilan est mitigé. Les possibilités qu'offre le partenariat stratégique avec l'Union européenne n'ont pas encore été pleinement exploitées. Par contre, l'OTAN a intensifié ses contacts avec l'ONU à la faveur de la coopération opérationnelle mise en place dans de nombreux domaines.

Par ailleurs, la crise libyenne a donné lieu à des contacts sans précédent entre l'Alliance et la Ligue des États arabes, dont le soutien à l'action internationale globale s'est révélé essentiel. Ces relations devraient servir d'assise à une concertation plus approfondie dans l'avenir. En effet, l'OTAN va s'efforcer d'intensifier ses relations avec la région du Moyen-Orient élargi et de l'Afrique du Nord, principalement en renforçant le Dialogue méditerranéen et l'Initiative de coopération d'Istanbul. Les Alliés vont collaborer étroitement avec les partenaires de la région pour voir comment mieux faire face ensemble aux défis de sécurité communs. Si elle le souhaite, la Libye pourra adhérer au Dialogue méditerranéen, qui constitue un cadre de dialogue politique et de coopération pratique ciblée.



Division Diplomatie publique de l'OTAN
1110 Bruxelles – Belgique
www.nato.int

© OTAN 2012
Pour vos commandes : publications@hq.nato.int